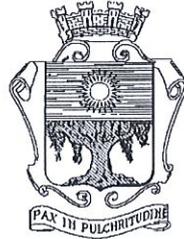


AR Prefecture

006-210600110-20220920-0000_00005-DE
Reçu le 23/09/2022
Publié le 23/09/2022



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 05 : COLLOQUE SUR LE THEME « PASSIONS ET EMOTIONS AU SIECLE
DES LUMIERES » - LES 25-26 OCTOBRE 2022 A BEAULIEU SUR MER – PRISE
EN CHARGE DES FRAIS

Séance Publique Ordinaire du 20 SEPTEMBRE 2022
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, M. Bernard CHARTON.

PROCURATIONS : Mme Arzu-Marie PANIZZI à Mme Charlotte MARC, Mme Sylvie REVERDY à Mme Françoise SANCHINI, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Michel LOBACCARO à Mme Carolle LEBRUN, Mme REID Sophie à M. Stéphane EMSELLEM, M. Théo PANIZZI à M. Grégory PETITJEAN, Mme Jacqueline POTFER à Mme Marie-Anne SYLVESTRE.

ABSENT EXCUSE : M. Didier ALEXANDRE.

QUORUM : 14
PRESENTS : 19
VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Patryk OCHOCINSKI

Date de convocation de séance : 14 septembre 2022

AR Prefecture

006-210600110-20220920-0000_00005-DE
Reçu le 23/09/2022
Publié le 23/09/2022



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2022

V – COLLOQUE SUR LE THEME « PASSIONS ET EMOTIONS AU SIECLE DES LUMIERES » - LES 25-26 OCTOBRE 2022 A BEAULIEU SUR MER – PRISE EN CHARGE DES FRAIS

Madame Marie-José LASRY, Première adjointe, s'exprime en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2022,

La commune organise les 25 et 26 octobre 2022, sous l'égide de Madame Alexandra FABRI, magistrate, ancien professeur de philosophie, un colloque intitulé « Passions et émotions au siècle des Lumières : une histoire sentimentale du XVIIIème ».

Ce colloque se déroulera au cinéma de Beaulieu et le programme est le suivant :

- Le 25 octobre :

- 14h45 : « Madame du Barry devant ses juges : le procès de la prostitution » par Emmanuel de Waresquiel, historien, essayiste et professeur à l'école pratique des hautes études,
- 15h45 : « Des liaisons dangereuses à Don Giovanni : le jugement des libertins » par Gérard Gengembre, professeur émérite, spécialiste de l'histoire des idées – université de Caen,
- 16h45 : « Les prisons de Louis-Sébastien Mercier » par Jean-Claude Bonnet, Directeur de recherche émérite au CNRS, éditeur des œuvres de Louis-Sébastien Mercier,

- Le 26 octobre :

- 14h30 : « Du tribunal de l'opinion au tribunal révolutionnaire : la haine des souverains et de l'ancien monde à la fin du XVIIIème siècle », par Charles-Eloi VIAL, historien, Secrétaire général de l'Institut Napoléon,
- 15h30 : « L'arbitraire judiciaire pour désarmer les passions ? L'exemple de la révolution Française », par Patrice Gueniffey, historien, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
- 16h30 : « Sade ou l'absolu des passions » par Gérard Gengembre, professeur émérite, spécialiste de l'histoire des idées – université de Caen,

A cette occasion, et afin d'assurer l'accueil des intervenants, la ville prendra en charge les prestations suivantes :

* Hébergements :

- 3 chambres à 111 € (avec petits déjeuners offerts) pour la nuit du 24 au 25 octobre ;
- 4 chambres à 111 € (avec petits déjeuners offerts) pour la nuit du 25 au 26 octobre ;
- 2 chambres à 111 € (avec petits déjeuners offerts) pour la nuit du 26 au 27 octobre.

AR Prefecture

006-210600110-20220920-0000_00005-DE
Reçu le 23/09/2022
Publié le 23/09/2022



A cela s'ajoutent les taxes de séjours de 2.20€ par jour et par personne soit 13 x 2.20€ car certains viennent avec leurs épouses soit 28,60€

* Transports :

- 1 billet d'avion Paris/Nice A/R pour Monsieur Jean-Claude BONNET à 148€

Les billets d'avion des autres intervenants ont été pris en charge par l'Association Française d'Histoire de la Justice.

* Restauration :

- 6 repas du midi le 25 octobre
- 6 repas du midi le 26 octobre

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- DECIDE la prise en charge des dépenses énumérées ci-dessus effectuées dans le cadre du colloque ayant pour thème « Passions et émotions au siècle des Lumières : une histoire sentimentale du XVIIIème », qui se déroulera les 25 et 26 octobre 2022 à Beaulieu-sur-Mer,

- DIT que les dépenses engagées pour ce colloque seront prélevées sur les crédits inscrits au budget communal 2022,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document permettant l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20220920-0000_00005-DE
Reçu le 23/09/2022
Publié le 23/09/2022

